

PLAN D'ACTION SUR L'ÉDUCATION AUTOCHTONE

ANNÉE 1 : 2004-2005

RAPPORT DES POINTS SAILLANTS

OBJECTIF 1
Améliorer les taux
d'obtention de
diplômes au
secondaire

OBJECTIF 2
Améliorer l'accès
à, et les taux de
réussite de,
l'éducation
postsecondaire

OBJECTIF 3
Augmenter le
nombre d'accès
réussis et la
participation
au marché du travail

OBJECTIF 4
Améliorer la base
de recherches pour
l'éducation et
l'emploi chez les
Autochtones

L'annonce du **Plan d'action sur l'éducation autochtone (PAEA)** a eu lieu en octobre 2004. La Direction générale de l'éducation des Autochtones assure la coordination générale du PAEA, mis en place dans le but de fournir une approche stratégique complète qui permettra d'améliorer les résultats des apprenants autochtones à l'intérieur du système éducatif. Ce Rapport des points saillants fait le tour des activités significatives du PAEA jusqu'à ce jour.

OBJECTIF 1 : Améliorer les taux d'obtention de diplômes au secondaire

Subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones

ECJM a augmenté de 700 000 \$ la subvention catégorielle favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones pour l'année scolaire 2005-2006. Le montant attribué annuellement totalise environ 7 millions \$. La subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones aide les divisions scolaires à dispenser leurs programmes d'études ou à mettre en place de nouveaux programmes axés sur la réussite scolaire chez les élèves autochtones. Les divisions scolaires sont tenues de soumettre des plans de programmes et des rapports d'évaluation. Un nouveau modèle d'évaluation a été mis sur pied afin d'aborder les points suivants : résultats mesurables en matière de réussite scolaire; nature des programmes d'études nécessaires à l'obtention des résultats; processus d'évaluation; mesure dans laquelle les plans sont soutenus par les partenaires de la communauté.

Amélioration du fonctionnement de l'éducation

Le projet de recherche sur l'amélioration du fonctionnement de l'éducation (Making Education Work) est le fruit d'un partenariat entre la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, et Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba. Le projet a pour but d'améliorer le taux d'obtention de diplôme secondaire et la réussite au niveau post-secondaire. Les recherches portent sur les effets des interventions au niveau de la communauté, de la famille, de l'établissement scolaire et de la carrière. Elles se déroulent dans les écoles secondaires de six collectivités des régions rurales et

du Nord : Cross Lake, Norway House, Peguis, Selkirk, Swan River et Thompson. Chaque école travaille en partenariat avec les organismes communautaires autochtones.

Conseil des éducateurs autochtones

Le conseil consultatif de la Direction générale de l'éducation des Autochtones a été fondé en juin 2004 dans le but de conseiller le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et des Jeunes sur les questions liées à l'éducation des Autochtones. Le conseil se compose de personnes qui créent un lien important entre le système d'enseignement de la maternelle au secondaire 4 et la communauté autochtone du Manitoba. Le conseil dispense aussi des conseils au ministère à propos de la mise en œuvre du Plan d'action sur l'éducation autochtone.

Contribuer à la réussite des élèves à l'aide des parents autochtones

Le programme Building Student Success with Aboriginal Parents a été lancé durant l'année scolaire 2004-2005 afin d'encourager les parents et les familles autochtones à s'impliquer dans le processus d'éducation de leurs enfants et de leurs adolescents. Le programme part du principe que les enfants autochtones bénéficient d'un plus grand nombre de possibilités et réussissent mieux si les parents et les familles soutiennent leur éducation. Cette année, la province a consacré 400 000 \$ à 38 projets axés sur l'augmentation de la participation des parents et familles autochtones dans les écoles des différentes régions de la province.

OBJECTIF 2 : Améliorer l'accès à, et les taux de réussite de, l'éducation postsecondaire

Centre d'emploi de Murdo Scribe Bureau de l'avenue Selkirk

Un nouveau bureau a ouvert les portes en avril 2005 au numéro 510 de l'avenue Selkirk. Il héberge la Direction générale de l'éducation des Autochtones et le personnel de la Direction de l'Aide aux étudiants, de Partenaires pour des carrières et des Services de l'emploi et de la formation professionnelle. Le perfectionnement professionnel est l'un des services offerts à la communauté.

Centres autochtones d'apprentissage pour adultes

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba œuvre avec divers partenaires, dont les collectivités et organismes autochtones, à la mise sur pied de programmes d'études secondaires pour les adultes, par le biais des centres d'apprentissage pour adultes (CAA), de la province. Les CAA dispensent des cours plein-crédit et des cours admissibles à la double reconnaissance des crédits pour lesquels les apprenants obtiennent des crédits applicables à la fois à des programmes d'études secondaires et

postsecondaires. Des voies d'entrée sont établies vers la formation en milieu de travail, l'éducation postsecondaire et les options touchant l'apprentissage et la qualification professionnelle des adultes. Les CAA sont également des sites importants d'apprentissage pour les Autochtones du Manitoba - des Autochtones adultes sont inscrits dans 47 des 49 centres et représentent en moyenne 40 % de tous les apprenants qui fréquentent les CAA.

La Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes (juillet 2003), qui fixe le cadre de régie et d'imputabilité des CAA, permet aux organismes sans but lucratif et aux Premières nations de présenter une demande pour faire fonctionner et enregistrer un CAA. Le CAA de Peguis a été enregistré il y a deux ans, en partenariat avec l'Assiniboine Community College. À partir de juillet 2004, les CAA de l'Aboriginal Community Campus du Centre for Aboriginal Human Resource Development et du Yellowquill College ont été enregistrés en tant que centres autonomes. Les principes de l'auto-administration autorisent l'enregistrement comme centre indépendant. Ils offrent une autonomie accrue et facilitent la création de programmes et de politiques qui permettent de combler plus efficacement les besoins de la communauté autochtone.

OBJECTIF 3 : Augmenter le nombre d'accès réussis et la participation au marché du travail

Formation en apprentissage

En novembre 2002, la Commission de l'apprentissage et de la qualification professionnelle a mis sur pied un Comité consultatif pour le programme en apprentissage à l'intention des Autochtones afin de promouvoir les possibilités de formation et d'emploi dans les métiers spécialisés pour les Autochtones des régions du Nord. Le comité fait des recommandations au conseil au sujet des projets de formation en milieu communautaire ou autres initiatives

concernant les Autochtones et initiatives de formation et d'apprentissage dans les régions du Nord.

La formation en milieu communautaire offre aux apprentis (Premières nations et Métis) des régions rurales et du Nord l'occasion de compléter la partie en salle de classe de leur apprentissage dans la localité où ils vivent ou dans les environs. La formation sur place fournit aux collectivités l'occasion de développer ou d'étoffer les installations qui améliorent leurs infrastructures locales.

Les premiers programmes de formation en apprentissage en milieu communautaire ont débuté en 2002-2003. Depuis, 10 collectivités du Nord et autochtones ont participé à la formation en milieu communautaire. L'analyse préliminaire des résultats montre une amélioration des taux de persévérance et de réussite scolaire dans les programmes de formation d'apprentis et une augmentation potentielle de compagnons et apprentis diplômés dans les collectivités Autochtones et des régions du Nord.

La Direction de l'apprentissage, en partenariat avec l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel et Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, participera à trois séances de dialogue régionales en novembre 2005. Ces séances auront lieu à Winnipeg, Brandon et The Pas. Elles serviront à déterminer comment le programme pourra être adapté le mieux possible aux besoins des élèves nécessitant une attention particulière dans les communautés autochtones.

Agents de liaison avec les Autochtones (ALA)

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba travaille avec les associ-

ations des différents secteurs d'activité, d'autres ministères et d'autres organismes autochtones à l'augmentation du niveau d'emploi des Autochtones dans l'économie du Manitoba. Selon les besoins de chaque secteur, on identifie les obstacles à la participation des Autochtones et on aide les associations du secteur à élaborer des dossiers démontrant l'intérêt d'une représentation accrue des Autochtones recherchant un travail dans un emploi valable. Des conventions pour appuyer le travail des agents de liaison autochtones au sein des secteurs d'activité sont en place dans des domaines comme le Manitoba Aerospace Human Resource Coordinating Committee, la Manitoba Audio Recording Industry Association, la Manitoba Customer Contact Association, Arts and Cultural Industry of Manitoba, l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada, la Manitoba Food Processors Association et le Manitoba Tourism Education Council. Plusieurs conventions ont aussi été établies avec les offices régionaux de la santé. Cette activité a augmenté la sensibilisation et l'intérêt au sein d'associations d'autres secteurs d'activité et l'on prévoit l'élargissement de cette initiative.

OBJECTIF4 : Améliorer la base des recherches pour l'éducation et l'emploi chez les Autochtones

Commanditaire d'un forum de recherche annuel

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle Manitoba et Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba ont commandité le premier Aboriginal Education Research Forum (forum de recherche sur l'éducation chez les Autochtones), intitulé Shawane Dagošiwīn, qui a eu lieu à Winnipeg les 1er, 2 et 3 juin 2005. Le forum a été organisé sur le thème « Qu'est-ce que la

recherche sur les Autochtones et que signifie-t-elle pour les collectivités autochtones? » Les recherches ont porté sur l'inclusion des valeurs et perspectives autochtones dans la conduite des recherches sur les Autochtones. La liste des conférenciers comprenait notamment les D^{res} Marlene Brant Castellano (Mohawk) et Jo-ann Archibald (Sto:lo), qui ont joué un rôle important dans la promotion et le développement de moyens respectueux pour la conduite des recherches auprès des Autochtones.

Pour de plus amples renseignements au sujet des plans d'action sur l'éducation autochtone ou sur ce Rapport des points saillants, veuillez communiquer avec :

Enseignement postsecondaire et Formation professionnelle
Manitoba Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Enseignement aux autochtones
510, avenue Selkirk, Winnipeg MB R2W 2M7
Téléphone 204-945-7886
Télécopieur 204-948-2010
1-800-282-8069 (poste 4763)